université de BORDEAUX

Collège Sciences de la santé

Droits d'inscription 2026/2027

Fixés par arrêté du 19 avril 2019

Diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours des études de maïeutique

1. Taux pour étudiant français (non boursier) et ressortissants de l'UE, de l'EEE, de Monaco, d'Andorre, du Québec ou de Suisse

Formations	Taux plein	Taux réduit
DFGSMa	**178 €**	118 €
DFASma	**255 €**	167 €
DE de Sage Femme	**255 €**	167 €

2.Taux pour étudiants internationaux extra-communautaires

Formations	Taux plein	Taux réduit
DFGSMa	2902 €	1934 €
DFASma	3950 €	2633 €
DE de Sage Femme	3950 €	2633 €

Etudiants boursiers

Les étudiant(e)s **boursiers** du gouvernement français, boursiers sur critères sociaux **ou pupilles de la nation**, sont exonéré(e)s des droits d'inscription.

Césure

Si vous effectuez une période de césure, vous devez vous acquitter des droits d'inscription au taux réduit.

Taux réduit

Si vous êtes inscrit-e dans un même établissement pour préparer plusieurs diplômes, vous devez régler :

- Le 1er droit de scolarité au taux plein*
- Et les autres droits au taux réduit.

***** *le droit de scolarité réglé en premier est celui dont le montant est le plus élevé.*